

# DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

EN APPRENTISSAGE

→ Marseille

## GROUPE ECOLE PRATIQUE - CCI MARSEILLE PROVENCE

1, rue Saint Sébastien - 13 006 Marseille

T → 04 91 14 28 24 / F → 04 91 14 26 81 / M → liliane.zito@ccimp.com

## LE NIVEAU DU DIPLÔME ET LA DURÉE DE LA FORMATION

Dans le cadre de la réforme LMD applicable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'Union Européenne, le diplôme d'Etat de la filière comptable du DECF a été remplacé depuis la rentrée 2007 par le **Diplôme de Comptabilité et de Gestion** de niveau II, grade Licence (bac+3), conférant 180 crédits européens. Le DCG prépare aux épreuves qui couvrent les domaines de compétence professionnels fondamentaux de la profession comptable. L'apprentissage peut s'effectuer sur les 3 années du cursus, ou seulement sur les 2 dernières années dans le cas d'une admission en L2.

## LES MÉTIERS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Diplôme d'Etat de la filière comptable, le DCG constitue une des étapes intermédiaires qui jalonnent le parcours menant à l'expertise comptable. Après le DCG, puis le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion, également proposé au Groupe École Pratique), s'ensuit un stage pratique de 3 ans pour accéder au DEC : le Diplôme d'Expertise Comptable. Venant en complément de formations plus généralistes, le DCG représente un atout supplémentaire pour accéder à terme à des fonctions de contrôleur de gestion ou de directeur administratif et financier.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Admission en L1 après obtention d'un baccalauréat (S, ES, STG)
- Admission en L2 après obtention d'un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, d'un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (option Finances-Comptabilité) ou d'un diplôme donnant les équivalences de L1.

## LE CURSUS PÉDAGOGIQUE

L'enseignement dispensé sur les 3 années du cursus prépare aux épreuves du DCG suivantes :

- **Unités d'enseignement de L1** Introduction au droit - Economie - Relations professionnelles  
Introduction à la comptabilité - Anglais appliqué aux affaires
- **Unités d'enseignement de L2** Droit des sociétés - Droit fiscal - Comptabilité approfondie  
Management - Anglais appliqué aux affaires
- **Unités d'enseignement de L3** Contrôle de gestion - Finance d'entreprise - Droit social  
Système d'information de gestion - Anglais appliqué aux affaires

## LE RYTHME D'ALTERNANCE ECOLE / ENTREPRISE

Les cours se déroulent de septembre à mai, suivant le rythme d'alternance hebdomadaire de 2 jours en centre de formation suivis de 3 jours en entreprise. Les épreuves d'examen ont lieu en juin de chaque année. **L'apprentissage permet de développer les compétences techniques et la capacité d'adaptation de l'apprenti, favorisant à terme une insertion professionnelle rapide dans les meilleures conditions.**

----- Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire Méditerranée

----- Siège : 1, rue Saint Sébastien - 13 006 Marseille

----- T → 04 91 14 28 26 / F → 04 91 14 26 93

----- M → cfaim@ccimp.com / S → www.apprentissage-cci.com

----- Avec le concours du Conseil Régional PACA



**CFA**  
Interconsulaire Méditerranée